



LE SNEP  
S'ENGAGE POUR  
L'**Avenir**

# LE RECYCLAGE DU PVC

UN ATOUT ENVIRONNEMENTAL DE TAILLE

Réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux... la prise de conscience écologique est partout et plus que jamais d'actualité. La scène politique et les plus grands industriels y prennent part et matérialisent leurs actions à travers des lois et des rassemblements d'envergure qui visent à prendre en compte la dimension écologique en plus de la dimension technique: COP 25, loi Transition Energétique, RE 2020 etc.

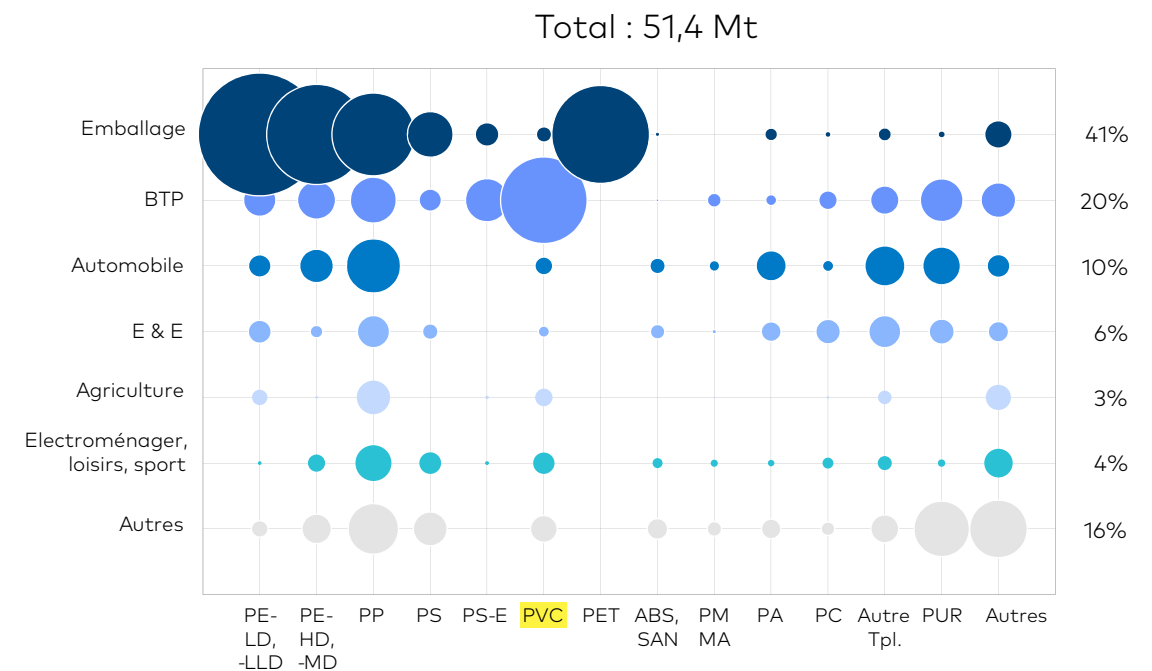
**Le PVC est la 3<sup>e</sup> résine la plus utilisée en Europe.** Ses nombreuses propriétés et qualités techniques lui confèrent un vaste champ d'applications dans de nombreux secteurs de l'automobile à l'électronique, en passant par les télécommunications et le domaine médical, où il est plébiscité pour ses hautes performances. **Mais son secteur de prédilection reste le bâtiment, où sont utilisés 75% de ses volumes.**

Le SNEP, conscient depuis des années de l'importance du recyclage du PVC et de la préservation de la planète, continue de s'investir et de mener son combat éco-responsable: **charte QualiPVC, points de collecte, développement de l'économie circulaire, travail normatif...** Parce que chacun, à son échelle, peut s'engager pour l'avenir, le SNEP et ses adhérents montrent le chemin à prendre.

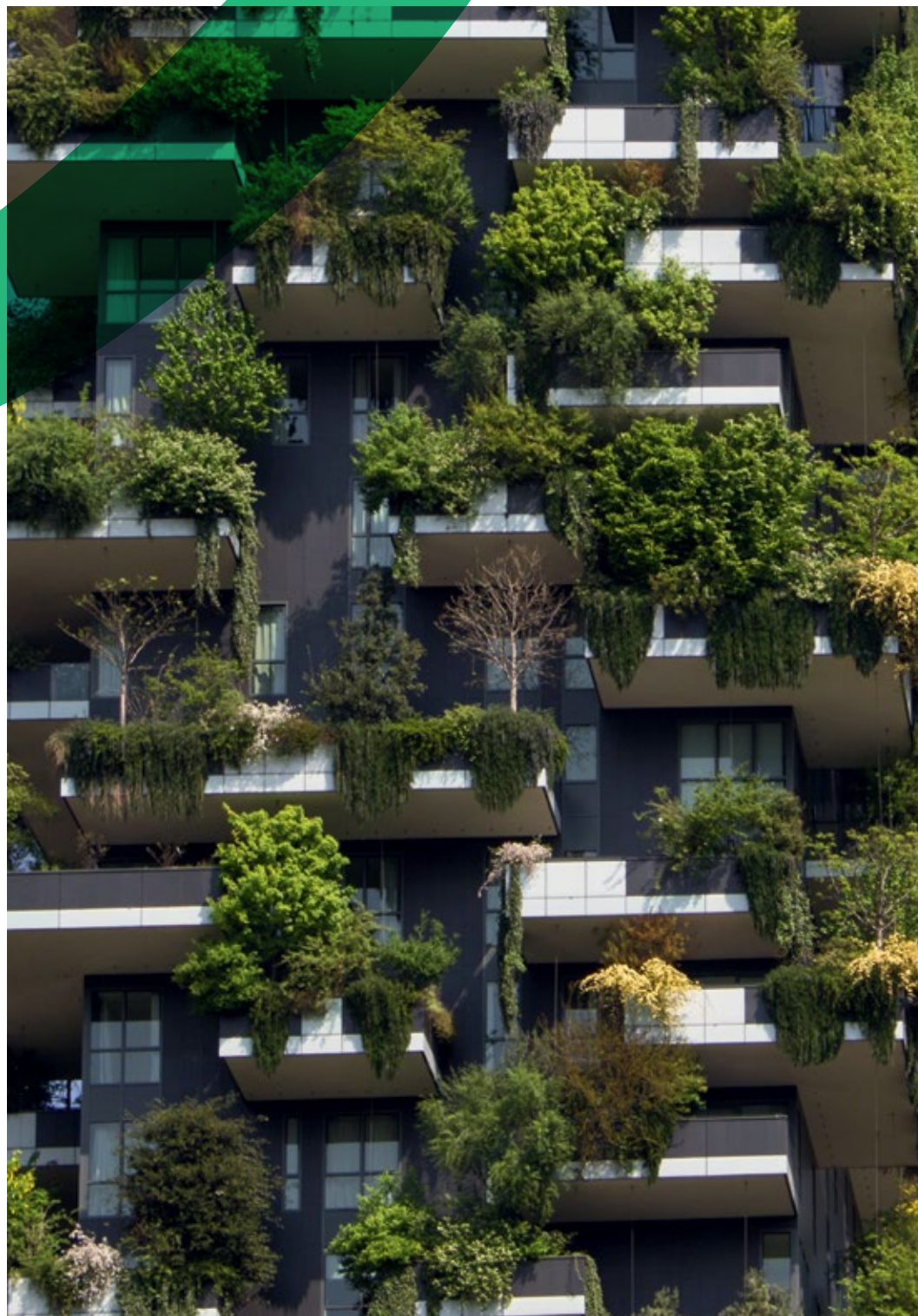
## - 10 BONNES RAISONS - DE CHOISIR LE PVC POUR DES CONSTRUCTIONS PLUS DURABLES

-  **Créativité:** design et décors illimités
-  **Recyclabilité:** 100% recyclable et de plus en plus recyclé
-  **Durée de vie :** plus de 30 ans pour les fenêtres et 50 ans pour les canalisations
-  **Isolation:** très bonnes performances thermiques, acoustiques, électriques
-  **Solidité:** bonne résistance mécanique
-  **Economie:** excellent rapport qualité/prix
-  **Emploi:** contributeur important à l'économie française
-  **Résistance au feu:** naturellement ignifuge
-  **Hygiène:** hautes qualités sanitaires
-  **Facilité d'entretien:** éponge humide pour les produits intérieurs, pas d'entretien pour les tubes et raccords

## - CONSOMMATION EUROPÉENNE - PAR TYPE DE POLYMÈRE ET PAR SECTEUR EN 2018



Source PlasticsEurope



# LA POSITION DU SNEP

## ET SES ACTIONS FACE AUX GRANDS ENJEUX

Le SNEP répond aux grands enjeux écologiques en prenant des engagements pour **accroître la collecte de PVC** auprès des entreprises de construction, de démolition et des prescripteurs. Un réseau de 200 points de collecte a été mis en place pour déposer les produits PVC fin de vie (profilés, menuiseries, bardages, goulottes). Parallèlement, le syndicat contribue à **l'accroissement de la proportion de matière recyclée intégrée dans les produits, les normes, et les marques de qualité**. Tour d'horizon des moyens mis en œuvre par le SNEP :

### - DES NORMES -

#### POUR INTÉGRER LA MATIÈRE RECYCLÉE DANS LES PRODUITS NEUFS

Le SNEP participe à la normalisation et à la certification de produits au sein du BNPP, de l'AFNOR et du CSTB. Il a contribué à ce que **l'utilisation de matériaux recyclés dans les nouveaux profilés en PVC (profilés, coextrudés...) soit reconnue, acceptée et prise en compte dans les nouvelles normes, marques de qualité en France (NF, QB, DTA...) et par les organismes de certification (CSTB, LNE...)**.

### - DES OUTILS -

#### POUR ÉVALUER LA PERFOR- MANCE ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

**Les FDES constituent un outil multicritères majeur permettant d'aider les professionnels dans leurs choix pour rendre un bâtiment plus durable**, avec des impacts limités sur l'environnement. De très nombreux produits de construction et décoration en PVC disposent de FDES: canalisations évacuations, fenêtres, fermetures, profilés d'aménagement et de décoration, revêtements de sol et de mur, membranes d'étanchéité synthétiques...

Le SNEP a publié 8 FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) collectives sur les volets roulants, volets battants, fenêtres PVC teintées foncées et teintées claires, profilés PVC d'aménagement et décoration (lambris, bardages, plinthes...)

<https://snep.org/fdes/>

### - LE SAVIEZ-VOUS ? -

Une FDES est un document normalisé qui présente les résultats de l'analyse de cycle de vie d'un produit ainsi que ses informations sanitaires. Ces fiches fournissent des données de base dans le calcul de la performance environnementale et sanitaire d'un bâtiment.



## - LEXIQUE - DE LA NORMALISATION POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE

### AFNOR

Ce coordinateur de la normalisation en France contribue à la diffusion des bonnes pratiques et de solutions efficaces, au bénéfice de tous. L'AFNOR informe et guide tous ceux qui veulent permettre à un secteur de se développer dans les meilleures conditions.

### BNPP

Bureau de Normalisation des Plastiques et de la Plasturgie. Agréé par le Ministère de l'Industrie, le BNPP prépare les normes françaises NF et participe à l'élaboration des normes européennes EN ou internationales ISO.

### CSTB

Centre scientifique et technique du bâtiment. Cet organisme public français garantit la qualité et la sécurité des bâtiments grâce à l'évaluation technique des produits, procédés ou équipements. Il participe notamment à la délivrance des Avis Techniques ou DTA qui décrivent les systèmes qui équiperont les bâtiments.

### LNE

Laboratoire National de Métrologie et d'Essais. Fondés sur son excellence scientifique et technique, ses travaux constituent le socle de multiples applications: étalonnages, essais, certification...

Ce travail normatif a permis l'intégration de MPR (matière première recyclée) dans les produits neufs. Une action de poids, quand on sait que l'utilisation de PVC recyclé aide à atteindre les objectifs d'utilisation rationnelle des ressources naturelles, réduit les émissions de gaz à effet de serre, ce qui permet une **économie carbone ainsi qu'une réduction de la consommation d'énergie.**

## - LE SNEP - UN SYNDICAT D'INFLUENCE

Le SNEP participe aux commissions et comités dont le but est d'agir sur les thèmes liés au respect de l'environnement et de la santé ( REACH, affichage environnemental et sanitaire), au confort thermique et à l'efficacité énergétique (RE 2020, affichage énergétique), au feu et à la sécurité incendie (réglementation habitation IGH et ERP).

## - LA MARQUE QUALIPVC - POUR VALORISER LA QUALITÉ ET LA TRAÇABILITÉ

QualiPVC fenêtre est une marque créée et déposée à l'INPI le 25 mars 2016 par le SNEP. Cette marque, gage de qualité, est une vraie reconnaissance pour les menuisiers qui en bénéficient. **Sélectionnées sur des critères précis, et dans le respect de normes fixées**, les menuisiers certifiés QualiPVC peuvent justifier de la rigueur et traçabilité de leur process, grâce à l'audit de leur site de production par une tierce partie, SOCOTEC. Ils s'engagent à respecter le règlement d'usage de la marque, la charte recyclage SNEP, ainsi que les conditions du droit d'usage de la marque.



## - QU'EST-CE QU'APPORTE QUALIPVC - DANS L'UNIVERS DES MARQUES DE QUALITÉ ?

1. QualiPVC fenêtre est une première étape qualifiante qui permet aux menuisiers de petites et moyennes structures de pouvoir accéder par la suite à la marque NF.
2. Elle s'inscrit dans la démarche RGE (QUALIBAT « qualification 351 » Fourniture et pose de menuiseries extérieures), qui impose que les menuiseries fabriquées soient issues d'une entreprise titulaire d'une démarche qualité produit.
3. QualiPVC fenêtre apporte au menuisier la possibilité d'être éligible aux dispositifs d'aide (CITE, Maprimerénov').
4. QualiPVC apporte les mêmes garanties que celles du marquage CE.

## - FAIRE LE CHOIX D'UN MENUISIER QUALIPVC - C'EST BÉNÉFICIER:

- de la fabrication française
- d'un contrôle qualité strict
- de la bonne application de la charte recyclage
- d'un professionnel qualifié à proximité
- de l'expertise d'un syndicat professionnel



## - L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE -

### ET LES POINTS DE COLLECTE POUR FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'engagement du SNEP est d'augmenter la collecte des profilés PVC en fin de vie et le taux de MPR (Matières Premières Recyclées) à hauteur de 20 % dans les profilés PVC en 2025.

Depuis 2015, le SNEP a contribué et communiqué sur la mise en place d'une filière de **200 points de collecte des produits PVC** en fin de vie à travers toute la France et sensibilise les entreprises de construction, de démolition et les prescripteurs au recyclage de leurs produits PVC, en particulier les profilés menuiseries et châssis de fenêtres. **En France en 2018: 105 517 tonnes de PVC ont été recyclées** (source VinylPlus 2018).

  
**COLLECTE ET RECYCLAGE**  
DE PRODUITS PVC

**200**  
POINTS DE COLLECTE  
(profilés, menuiseries,  
bardages, goulottes...)



## - LE SAVIEZ-VOUS ? -

En 2018, 740 000 tonnes de PVC ont été recyclées en Europe avec le programme VinylPlus

L'objectif à fin 2020 est de 800 000 tonnes de PVC recyclées

L'objectif à fin 2025 est de 900 000 tonnes de PVC recyclées

L'objectif est de 1 million de tonnes en 2030



## - L'ADHÉSION AU PROGRAMME VINYLPLUS -

### UNE AMBITION COMMUNE AUX ACTEURS VERTUEUX DU PVC

VinylPlus est l'engagement volontaire décennal de l'industrie européenne du PVC pour un développement durable. L'un des principaux défis du développement durable au cœur de l'initiative VinylPlus est celui **d'une gestion plus efficace et contrôlée du PVC tout au long de son cycle de vie**. Après avoir dépassé largement l'objectif qu'elle s'était fixée par son premier engagement volontaire Vinyl 2010, l'Industrie Européenne du PVC a lancé un nouveau programme décennal VinylPlus.

Engagé dans le programme VinylPlus, le SNEP regroupant compounders, extrudeurs, extrudeurs-gammistes, recycleurs et les professions associées (métiers de la chimie, du film de plaxage) a fait du recyclage un enjeu majeur. Il travaille en synergie avec ses adhérents sur 2 thèmes : l'économie circulaire et la diminution de leur empreinte carbone.



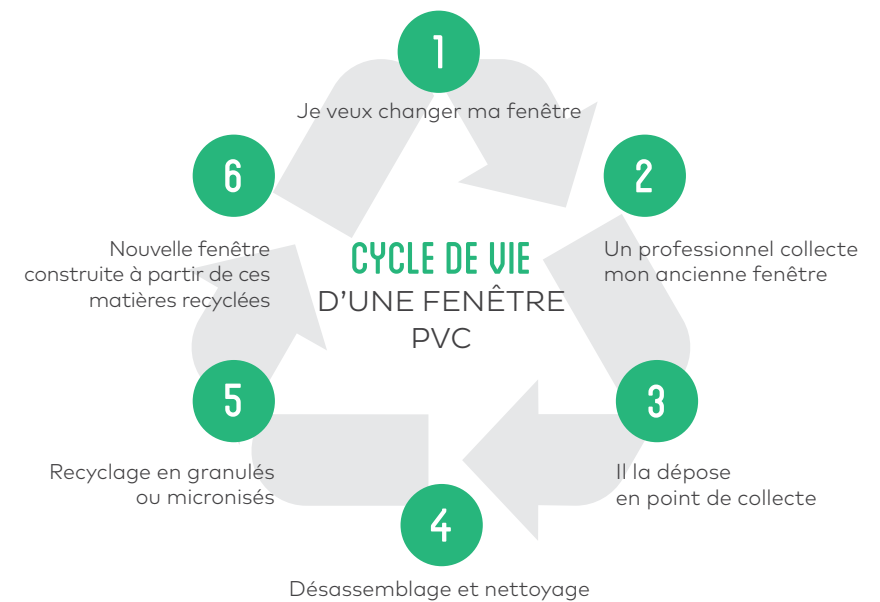
# LE PVC

## UNE RESSOURCE D'AVENIR

Faire le choix du PVC, c'est faire le choix d'un matériau d'avenir **pour un bâtiment durable, participant à la diminution de l'empreinte carbone, et répondant ainsi à des défis d'avenir.**

### - UN MATÉRIAU - RECYCLABLE ET RECYCLÉ

Le PVC est **100% recyclable et peut être recyclé plusieurs fois, sans dégradation de ses propriétés d'origine.** Les déchets recyclés peuvent être utilisés soit pour fabriquer les mêmes produits (boucle fermée) soit de nouveaux (boucle ouverte).



### - LE SAVIEZ-VOUS ? -

Certains profils de fenêtres peuvent intégrer **jusqu'à 80% de Matières Premières Recyclées**



Aujourd'hui, les chutes de fabrication des producteurs et des transformateurs de PVC sont recyclées à plus de 95% et réincorporées au sein de profilés, tuyaux et raccords, revêtements de sols, câbles et gaines électriques, revêtements sol et mur, membranes, applications d'étanchéité...

Le développement du recyclage des produits PVC en fin de vie est conditionné par:

- l'augmentation de la collecte et du tri qui nécessitent la mobilisation de l'ensemble des acteurs,
- le développement des débouchés de la matière recyclée.

## - UN INCONTOURNABLE - DU BÂTIMENT DURABLE

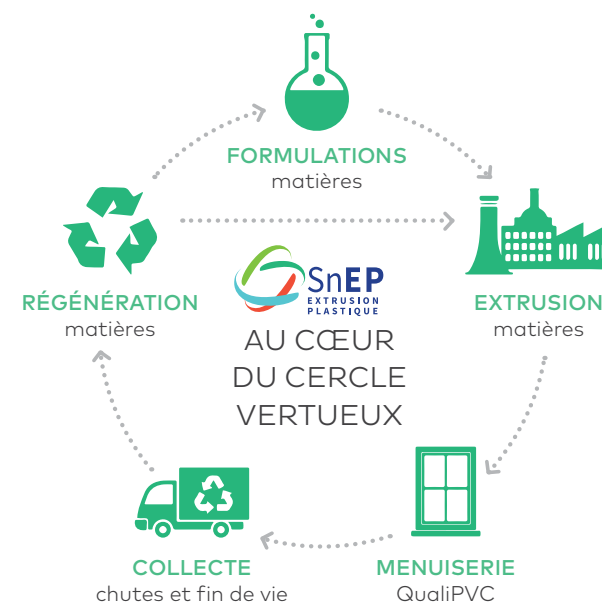
Il apporte performance énergétique et économique, dans le respect de l'environnement pour garantir une bonne qualité de vie aux occupants.

Pour satisfaire les objectifs de bâtiment durable, le maître d'ouvrage calcule la performance environnementale et sanitaire du bâtiment en additionnant les impacts de tous les produits utilisés dans le bâtiment. Au moment de faire ses choix, produits de construction et décoration en PVC se démarquent, notamment par leur empreinte carbone maîtrisée.



## - EN ACTION - POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le SNEP et ses adhérents font de l'économie circulaire un enjeu capital et travaillent en synergie autour de solutions communes:



## - LES OBJECTIFS - SONT CLAIEMENT IDENTIFIÉS:

- Economiser la matière première nécessaire à la fabrication
- Limiter le gaspillage
- Intégrer au maximum des matières premières recyclées (MPR).
- Réduire son empreinte carbone

## - LES 6 ACTIONS - DU SNEP

1. Militer pour l'interdiction de l'enfouissement de tous les matériaux pour lesquels la filière de collecte et recyclage existe,
2. Augmenter la collecte des produits PVC à la fin du premier cycle de vie,
3. Organiser la filière PVC et encourager ses acteurs à s'engager sur l'éco-responsabilité via la charte recyclage du SNEP élaborée dans le cadre de sa marque de qualité QualiPVC fenêtre,
4. Contribuer à la qualité des matières recyclées via la mise en place d'un cadre normatif et de certification,
5. Promouvoir l'utilisation de la matière recyclée et poursuivre l'engagement volontaire du SNEP pour augmenter le taux de MPR (matières premières recyclées) à hauteur de 20% dans les profilés PVC à l'horizon 2025,
6. Communiquer sur l'impact positif du recyclage aujourd'hui et pour demain: le but n'est plus seulement de recycler mais bien de réduire son empreinte carbone grâce à l'intégration croissante de la matière recyclée dans ses produits PVC.

La qualité et la performance des produits issus de cette approche vertueuse est totalement identique aux produits issus d'une première génération en matière initiale ou vierge de matière régénérés.

# POURQUOI

## REJOINDRE LE SNEP

Depuis 1964, date de sa création, le Syndicat National de l'Extrusion Plastique (SNEP) est passé d'un métier d'extrusion à une filière en mouvement fédérant compounders, extrudeurs, extrudeurs-gammistes, régénérateurs et professions associées (métiers de la chimie, du film de plaxage). **Innovation, développement durable, réduction des impacts environnementaux sont le trait d'union de l'ensemble des adhérents qui ont signé un engagement volontaire** dans le cadre de la coalition 100% plastiques recyclés en 2025; à savoir augmenter le taux de Matières Premières Recyclées (MPR) à hauteur de 20% dans les profilés PVC et développer la collecte des profilés PVC fin de vie.

Le Syndicat National de l'Extrusion Plastique mobilise ses adhérents autour de forces et de valeurs communes, arborées fièrement sous une seule voix. Tous s'engagent sur les principes suivants, via la charte du SNEP:

### - LE RESPECT MUTUEL -

Par la compréhension et le respect des valeurs de chaque entreprise au sein du SNEP,

Par l'égalité des droits et de considération de chaque entreprise quelle que soit sa taille,

Par la sincérité des informations communiquées.

### - LA SOLIDARITÉ -

Par la recherche d'entraides entre adhérents permettant d'assurer la continuité de satisfaction des clients,

Par le refus de recours à toutes pratiques déloyales envers quiconque.

### - LA RESPONSABILITÉ -

Par la promotion et la défense de tous les matériaux plastiques,

Par le refus de dénigrer tous matériaux concurrents,

Par la recherche permanente d'un meilleur respect de l'environnement.

### - LA VOLONTÉ DE PROGRÈS -

Par la participation active à la normalisation à travers le syndicat,

Par l'initiative et la promotion d'actions de formation professionnelle,

Par la politique constante d'amélioration de la qualité.

### - LES ADHÉRENTS TÉMOIGNENT -

" Le SNEP nous permet d'être au cœur des sujets-clés, de pouvoir participer et contribuer aux grands enjeux et chantiers de notre profession. La collaboration avec les autres syndicats, institutions et décideurs de la profession nous permet de bénéficier de la synergie inter-métiers des acteurs de l'extrusion dans des applications bâtiment. "

**Yann de Benazé, PROFINE, Extrudeur gammiste**  
Président du SNEP

" Le SNEP est atypique dans le paysage des syndicats professionnels: il s'agit d'un vrai syndicat de « filière » au sein duquel tous les acteurs sont représentés, depuis la formulation de la matière jusqu'à son recyclage en passant par sa mise en œuvre par des extrudeurs indépendants ou gammistes. C'est ce qui fait sa force et lui donne toute sa légitimité que ce soit pour participer aux travaux de normalisation ou pour promouvoir les nombreux atouts du PVC. "

**Philippe Gressier, BENVIC, Compoundeur**  
Président de la commission communication du SNEP

" Etre adhérent au SNEP nous donne l'opportunité de travailler et d'avancer ensemble sur des sujets relatifs à notre métier d'extrudeur, comme par exemple les études sur la durabilité de la couleur des produits extrudés, ou bien la résistance au feu de nos produits PVC. Le syndicat nous offre aussi la chance d'être représenté auprès des pouvoirs publics et des autres organisations professionnelles. "

**Fabrice Le Letty, Groupe Maine, Extrudeur**





 SNEPQualiPVC  snep-qualipvc  
[www.snep.org](http://www.snep.org) - [www.decouvrirlepvc.org](http://www.decouvrirlepvc.org)  
#fiersdenosPVC